UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

DU Modes amiables de règlement des différends

Niveau de diplôme
BAC +4

Durée
1 année

Langues d'enseignement
Français

Présentation

* **Plaquette de la formation**

* **Formulaire de pré-inscription**

Liste des intervenants

Le DU MARD forme les participants aux modes amiables de règlement des différends : négociation, médiation, conciliation, droit collaboratif, procédure participative assistée par avocat.

Les participants doivent s'inscrire, sur 1 ou 2 année(s) universitaire(s), aux 6 modules obligatoires du DU, lesquels couvrent les différents modes amiables de règlement des différends susceptibles d'être pratiqués par un avocat, pour présenter et acquérir le DU MARD.

Les participants, titulaires d'un bac + 2, qui n'ont pas un profil avocat, peuvent s'inscrire à certains modules du DU et capitaliser les modules obligatoires en vue d'obtenir un certificat d'université (CU) : CU Outils de l'amiable puis CU Médiation.

Tous les participants peuvent approfondir leur formation au règlement amiable dans certains champs d'application en s'inscrivant à des modules facultatifs.

Objectifs

Le DU MARD apporte aux participants la possibilité de :

Se former aux différents MARD (négociation, médiation, conciliation, droit collaboratif ou Collaborative Law, procédure participative assistée par avocat) ;

Acquérir, maîtriser et utiliser les outils de l'amiable ainsi que les techniques de négociation quel qu'en soit le domaine d'application.

Être en capacité de proposer les MARD à leurs clients ou aux justiciables, tenir leur rôle au cours du processus (ex. avocat conseil d'une partie en médiation ou en conciliation), voire les pratiquer eux-mêmes s'ils conduisent le processus (négociateur, médiateur, conciliateur, avocat collaboratif ou participatif).

Les atouts de la formation

Formation aménagée sur 2 jours le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30; et concentrée sur 8 mois (de début octobre à fin mai) afin d'être conciliée avec l'activité professionnelle des participants.

Pédagogie active, alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques.

Intervention de professionnels affichant une compétence et une expérience dans le domaine des MARD.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 avril 2024

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Possibilité de capitaliser des modules du DU MARD en obtenant un Certificat d'université (CU) : CU Outils de l'amiable (modules 1 et 2), CU Médiation (modules 1, 2, 3, 8).

Diplôme remplissant les conditions du centre national de médiation des avocats (CNMA) comme formation de 200 heures : les avocats titulaires du DU MARD pourront demander leur référencement auprès du CNMA.

Diplôme reconnu par l'association française des praticiens du droit collaboratif (AFPDC) : les avocats titulaires du DU MARD pourront être inscrits sur la liste des avocats, formés au droit collaboratif, tenue et diffusée par l'AFPDC.

Organisation

Effectifs attendus

20 inscrits en vue d'acquérir le DU MARD

Date de début de la formation : 1er quinzaine d'octobre

Date de fin de la formation : 2ème quinzaine de mai

Admission

A qui s'adresse la formation ?

Tout professionnel (avocat, juge, huissier de justice, notaire, juriste d'entreprise, expert, psychologue, DRH, médecin du travail, gestionnaire relation client, architecte, élu, etc.) qui intègre dans sa pratique la gestion des conflits et souhaite acquérir des compétences dans ce domaine peut se porter candidat.

Sous réserve des places disponibles, la candidature au DU MARD peut être ouverte aux étudiants en formation initiale titulaires d'un Bac + 4. Cette candidature s'effectue en parallèle ou indépendamment d'une inscription en Master 2, pour afficher ensuite une compétence en MARD, permettant une meilleure intégration professionnelle.

Conditions d'admission

Un jury, composé des deux responsables de la formation (à savoir un enseignant-chercheur de l'université Savoie Mont Blanc et un avocat spécialisé en MARD), prononce après étude du dossier et, le cas échéant, entretien l'admission dans les limites de la capacité d'accueil du DU.

Et après

Métiers visés et insertion professionnelle

L'obtention du DU MARD ou du CU Médiation permet au candidat, soit d'exercer une activité de médiateur ou de conciliateur, soit d'utiliser les outils de l'amiable et les techniques de négociation dans sa pratique professionnelle (gestion de conflits ou d'un service, négociation de contrats, etc.). L'obtention du DU MARD permet au candidat avocat d'être investi d'une mission de médiateur ou de praticien du droit collaboratif ainsi que d'assister son client devant un médiateur.

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 avril 2024

Contacts

Responsable pédagogique

Beatrice Gorchs-Gelzer

+33 4 79 75 84 82

Beatrice.Gorchs-Gelzer@univ-savoie.fr

Responsable pédagogique

Carole Ollagnon-Delroise

Laurence Redoutez

+33 4 79 75 91 82

Laurence.Redoutez@univ-savoie.fr

Campus

Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

En savoir plus

Site de la faculté de droit

https://www.fac-droit.univ-smb.fr/fr/du-licence-master/diplome-duniversite/

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Programme

DU - Modes amiables de règlement des différends

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Module 1 Conflits	BLOC				0
Sociologie du conflit	MODULE	5h			
Psychologie du conflit	MODULE	14h			
Module 2 Outils de résolution amiable des conflits	BLOC				0
Négociation raisonnée	MODULE	7h			
Méthodes de négociation	MODULE	14h			
Psychologie cognitive, neurosciences et biologie du cerveau	MODULE	7h			
Intelligence émotionnelle et intelligence collective	MODULE	7h			
Techniques d'entretien et de communication	MODULE	14h			
Outils issus de la PNL	MODULE	7h			
Outils issus de la CNV	MODULE	7h			
Situations de blocage	MODULE	7h			
Mise en pratique des différents outils	MODULE	4h			
Module 3 Médiation	BLOC				0
Cadre de la médiation	MODULE	3,5h			
Pratique de la médiation	MODULE				
Modèle de la négociation raisonnée et du cycle Fiutak	MODULE	21h			
Modèle transformatif	MODULE	10,5h			
Spécialisation (2 modules au choix au moins)	CHOIX				
Médiation sociale	MODULE	7h			
Médiation familiale	MODULE	7h			
Médiation commerciale	MODULE	7h			
Médiation de la consommation	MODULE	7h			
Médiation administrative	MODULE	7h			
Médiation pénale	MODULE	7h			
Module 5 Droit collaboratif	BLOC				
Processus et piliers du droit collaboratif	MODULE	7h			
Processus et intégration des outils	MODULE	18h			
Module 6 Procédure participative	BLOC				
Cadre et déroulement	MODULE	7h			
Spécificités de la procédure participative	MODULE	7h			
Module 8 Accord des parties	BLOC				
Actes matérialisant l'accord des parties	MODULE	7h			
Module 4 Conciliation	BLOC				
Cadre de la conciliation	MODULE	7h			
Spécialisation (1 module au choix au moins)	CHOIX				
Conciliation par le conciliateur de justice	MODULE	4h			

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 avril 2024

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Conciliation prud'homale	MODULE	4h
Conciliation commerciale	MODULE	4h
Module 7 Champs d'application des MARD	BLOC	
Divorce extra-judiciaire	MODULE	7h
Gestion des conflits en entreprise	MODULE	
Types de conflits, outils, limites des outils	MATIERE	7h
Risques psychosociaux et santé au travail	MATIERE	7h
Médiation collective ou d'équipe	MATIERE	14h
Gestion des conflits en matière de construction	MODULE	7h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 avril 2024